

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 40 (1952)

**Heft:** 799

  

**Artikel:** Que voulaient les fondateurs du journal ?

**Autor:** Bornand, Roger

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-267733>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

<p><b>FONDATRICE DU JOURNAL</b> Emilie GOURD</p> <p><b>RÉDACTION</b> M<sup>me</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges</p> <p><b>ADMINISTRATION ET ANNONCES</b> M<sup>me</sup> Renée BERGUER, 138, route de Chêne</p>	<p><b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b></p> <p>SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— (ab. min.) Abonnement de soutien . . . . . 8.— Le numéro . . . . . 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>
--	--	--

Ce sont les femmes qu'il importe de perfectionner. Formez-les, vous trouverez en elles les auxiliaires les plus précieux : négligez-les, vous aurez à surmonter des obstacles presque invincibles.

Mme Necker-du-Saussure.

## 1912-1952

### Quarante ans consacrés à la défense des intérêts féminins

Au mois de novembre prochain, il y aura quarante ans que paraissait, à Genève, mais patroné par un comité romand, le premier numéro du Mouvement Féministe. On verra, grâce aux articles cités ci-dessous, quel était le but poursuivi : servir de lien entre les partisans encore rares du suffrage féminin, apporter des informations sur les faits proches ou lointains concernant le mouvement féministe et offrir ses colonnes, comme une tribune libre à ceux que divers problèmes sociaux, professionnels, éducatifs, moraux, préoccupaient, de façon à ce qu'ils puissent les présenter à l'opinion des lecteurs et provoquer peut-être une discussion publique.

Le comité actuel de notre journal avait prévu une commémoration romande de cet anniversaire. Une exposition itinérante peut-être, des commentaires de clichés, de films... Aucun programme précis n'avait été arrêté lorsque la décision imprévue du Grand Conseil genevois, en décembre 1951 est survenue.

Le projet du député Léon Nicole de procéder à une consultation de la population féminine dans notre canton, ayant été adopté, nous a imposé notre formule. La commémoration de notre quarantième anniversaire sera donc beaucoup plus spectaculaire qu'on

ne l'avait pensé. Ce jour-là, pour la première fois dans notre pays, les femmes seront appelées officiellement à dire si elles désirent jouir de leurs droits politiques.

Il nous fallait dès lors montrer, dans un numéro spécial, ce que le Mouvement féministe avait demandé depuis quatre décrites, les avantages qui, selon lui, devraient résulter de la participation des femmes à la gestion des affaires publiques, les raisons de son action incessante vers ce but.

C'est la somme de ces vœux, le tableau récapitulatif de ces efforts que le présent numéro tente de vous apporter. En même temps qu'il veut initier les Genevoises appelées à se prononcer, aux divers aspects de la question posée, il veut apporter aux Suissesses des autres cantons, une sorte de résumé historique de notre mouvement. Il permettra peut-être, de faire le point, de marquer une étape et d'éveiller les sentiments de reconnaissance que nous devons à ceux et celles qui se sont dépensés pour agir sur l'opinion publique et pour obtenir que la situation de la femme isolée ou de la mère de famille soit améliorée, et pour qu'elle puisse intervenir elle-même lorsqu'on décide des lois qui régissent son destin.

Au cours du XIX<sup>me</sup> siècle, l'évolution des idées sociales entraîna les esprits généreux à chercher l'amélioration des conditions de vie pour les moins bien partagés. Cet esprit altruiste s'empara aussi de nombreuses femmes qui s'aperçurent bientôt qu'elles ne pouvaient s'attaquer aux causes même des maux qu'elles voulaient

combattre avec les seules armes dont elles disposaient : la bonne volonté, le dévouement, la générosité. La bienfaisance permettait de panser certaines plaies, mais si l'on voulait agir efficacement, il fallait apporter des réformes dans la législation et l'organisation sociale. Comment y parvenir sans droits politiques ?

### Que voulaient les fondateurs du Journal ?

Nous citons ici quelques passages des articles qui composaient le premier numéro du 2 novembre 1912.

Ce journal va représenter chez nous le mouvement féministe, c'est à la fois très vague et très précis.

Vague, car il y a bien des nuances dans l'esprit féministe, depuis le vaillant et modeste dévouement des femmes acceptant une tâche dans des œuvres philanthropiques jusqu'à l'effervescence malade des suffragettes qui brisent les vitres et frappent les ministres du Royaume-Uni... Et pourtant, sans accepter l'une ou l'autre de ces tendances... il me semble que lorsqu'on parle féminisme, on emploie un terme clair et précis... C'est un des grands mouvements de pensée qui ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays, ignorant les castes sociales et s'affranchissant des creux dogmatiques...

M. Emile Faguet a dit : « Le féminisme intelligent n'est pas autre chose qu'une révolte des femmes contre leurs propres défauts et une résolution énergique prise par elles de réagir contre eux et de s'en défaire. »

Si devant les pas des femmes, bien des inégalités ont été aplanies, bien des obstacles enlevés... il reste encore bien des préjugés à abattre, bien des cadres à faire sauter. Ce journal se chargera de les signaler, selon les circonstances, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer aujourd'hui. Qu'il nous suffise de rappeler cette parole de Charles Secrétan : « Celui qui ne peut se mouvoir que sur la ligne tracée par un autre n'est pas libre... »

Si la justice de sa cause n'est pas suffisante pour lui gagner beaucoup de sympathies, nous ferons appel à la tendance utilitaire de notre époque. Nous devons réclamer la plus grande liberté d'action pour la femme... parce que la coopéra-

tion de la femme au labeur des hommes ne peut être que profitable à tous. Entendons-nous : par « tout le labeur des hommes », nous ne voulons pas dire que la femme doive faire exactement ce que les hommes font ; nous demandons pour elle simplement le droit de s'associer à tous les efforts humains, avec ses énergies, ses talents, ses capacités propres...

Roger Bornand.

### Dialogue avec le lecteur

Et, la rédactrice, après avoir énuméré les diverses rubriques envisagées (information, éducation, propagande, discussion des problèmes politiques, économiques et sociaux) et les divers collaborateurs et collaboratrices du journal, ajoutait :

...il est une collaboration qui nous sera infiniment précieuse, et qu'il est du pouvoir de chacun de nous donner : c'est celle de nos lecteurs et de nos abonnés. Que le « Mouvement féministe » ne soit pas seulement lu, mais qu'il soit aussi discuté, que chacun se sente la liberté de lui écrire, de lui suggérer une idée, de lui faire une observation, de lui poser une question... Et qu'ainsi se forme entre la Rédaction, le Comité, les abonnés, un lien de vivante et chaude sympathie... qu'il s'établisse entre eux ce contact, fait de confiance réciproque, de libre discussion et de respect des opinions de chacun, indispensable à tout travail en commun qui veut être fécond.

Et maintenant, comme disait Toepffer : « Va petit journal et choisis ton monde... ou plutôt, ne le choisis pas : pénètre partout, dans l'école comme dans le salon, dans la bibliothèque comme dans l'usine, dans le magasin comme dans l'atelier, dans la maison citadine comme dans la ferme campagnarde. Apporte avec toi le sourire et l'espoir... »

(La Rédaction, Emilie Gourd).

### Hommage aux pionnières romandes



Emilie GOURD (Genève)

1879-1946

Présidente des associations genevoise et suisse.  
Fondatrice et rédactrice du « Mouvement Féministe ».



Lucy DUTOIT (Vaud)

(1868-1937)

Membre fondateur de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1907).



M<sup>me</sup> VUILLOMENET-CHALLANDES

(1870-1938)

de Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds)  
présidente de la section neuchâteloise.